



Advicenne fera une présentation à Solebury Trout European Biotech Investor Day à New York

Nîmes, France, le 26 juillet 2019 (17h45 CEST) – Advicenne (Euronext : ADVIC- FR0013296746), société pharmaceutique spécialiste du développement et de la commercialisation de produits thérapeutiques pour les maladies rares, annonce aujourd'hui sa participation à European Biotech Investor Day à New York City (Etats-Unis), une journée investisseurs dédiée aux sociétés de biotechnologies européennes, organisée par Solebury Trout en partenariat avec Goodwin LLC, Deutsche Bank, H.C. Wainwright et Nasdaq. La conférence, axée sur les sciences de la vie, se tiendra dans les bureaux de Goodwin LLC dans l'immeuble du New York Times, le jeudi 1^{er} août 2019.

Luc-André Granier, PDG, et Paul Michalet, Directeur financier de la Société, feront une présentation à 15h (heure locale) le jeudi 1^{er} août 2019. Ils exposeront les progrès réalisés par la Société dans le développement et les perspectives de commercialisation du produit phare d'Advicenne, ADV7103.

À propos de *European Biotech Investor Day*

European Biotech Investor Day à New York accueillera des sociétés de biotechnologie cotées et non-cotées qui représentent la "prochaine vague d'opportunités" émergeant en Europe. Les entreprises participantes développent des approches innovantes pour traiter de nombreuses pathologies. Pour en savoir plus sur Solebury Trout ou pour assister à l'événement, veuillez contacter Thomas Hoffman à thoffmann@troutgroup.com.

À propos d'Advicenne

Advicenne (Euronext : ADVIC) est une société pharmaceutique de spécialité focalisée sur le développement et la commercialisation de traitements innovants pour des maladies orphelines. Notre produit phare, ADV7103, fait actuellement l'objet d'essais cliniques avancés dans deux maladies du rein.

En 2017, ADV7103 a obtenu la désignation de médicament orphelin par la Commission européenne dans le traitement de l'acidose tubulaire rénale distale (ATRd), une maladie rénale rare qui survient lorsque les reins sont incapables d'éliminer efficacement l'accumulation des acides circulants dans le sang. Actuellement en essais cliniques de phase III pour cette indication en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, ADV7103 fait l'objet d'une soumission centralisée de demande d'autorisation de mise sur le marché.

En parallèle de la préparation du lancement commercial européen d'ADV7103 dans l'ATRd, Advicenne mène des essais dans le traitement de la cystinurie, une maladie génétique caractérisée par une accumulation de cystine dans les reins et la vessie. Les essais cliniques européens de phase II/III d'ADV7103 dans cette deuxième indication ont récemment été étendus à la Belgique.

Chez Advicenne, nous nous engageons à innover aussi dans les domaines de la formulation et de la galénique. Sans goût et faciles à administrer, nos produits sont commercialisés sous la forme de granules ou de comprimés de petite taille qui permettent un dosage flexible et personnalisé – parce

que des traitements innovants pour les maladies rares devraient être accessibles aux patients de tous âges.

Basée à Nîmes, Advicenne est cotée sur Euronext Paris depuis 2017 et sur Euronext Bruxelles en 2019 en cotation croisée.

<https://advicenne.com/fr/>

Contacts:

Advicenne

Luc-André Granier, Paul Michalet,
Julie Rachline, Sarah Delbaere
Email : investors@advicenne.com
+33 (0)4 66 05 54 20

Relations Presse

Alize RP
Caroline Carmagnol & Tatiana Vieira
Email : advicenne@alizerp.com
+33 (0)1 44 54 36 66

Communication financière

NewCap
Emmanuel Huynh & Alexia Faure
Email : advicenne@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

Déclarations prospectives - Advicenne

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction d'Advicenne estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait qu'elles sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'Advicenne qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la mise sur le marché et à la commercialisation des médicaments développés par Advicenne ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Advicenne auprès de l'Autorité des marchés financiers y compris ceux énumérés dans le chapitre 4 « Facteurs de risque » du document de référence d'Advicenne enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 3 décembre 2018 sous le numéro R.18-073 et dans la section 8 de son rapport financier annuel publié le 30 avril 2019. Advicenne ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.